

GARD

LE MAGAZINE DU

CONSEIL DÉPARTEMENTAL | INFO

HIVER
2026
N° 14
gard.fr



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD



DOSSIER

Budget 2026 Responsable et solidaire 1,3 milliard d'euros pour un service public de qualité

90 JOURS

Les actions du Conseil départemental
au dernier trimestre 2025
p. 4-6

DANS LES PAS GARDOIS

Gaëtan, demi-finaliste
de *The Voice Kids* 2025
p. 20

S'ÉVADER

Explorez le Gard autrement avec les Challenges
gardois qui vous emmènent des sentiers aux étoiles !
p. 23



Suivez-nous sur



Économie sociale et solidaire : le Gard cité en exemple à l'international



Le Conseil départemental du Gard a participé au Forum mondial de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de Bordeaux fin octobre 2025. Des agents du service Innovation sociale et solidaire accompagnaient la Vice-présidente déléguée à la Lecture publique et à l'ESS pour présenter la démarche de l'Appel à commun(s). C'est la première fois qu'un Conseil départemental lance ce type d'initiative qui permet à des structures associatives de s'unir pour répondre aux besoins du territoire. Plusieurs manifestations et rendez-vous ont ensuite été organisés dans le Gard dans le cadre du mois de l'ESS, en novembre, notamment une rencontre autour de l'achat responsable dans les collectivités. Des vidéos de présentation de projets issus du 1^{er} Appel à commun(s) sont à découvrir sur gard.fr et sur les réseaux sociaux du Conseil départemental.



Retour sur les BEFORE

1 soirée, 2 concerts

Noé, lauréate des BEFORE 2024, était en concert avec Mimaa au Cratère à Alès le 21 novembre 2025 !

🎵 Originaires d'Alès, Mimaa façonne une musique où se mêlent chanson, pop et accents latins.

🎵 Noé, Nîmoise, a présenté son univers aux couleurs de pop mélancolique et de ballades lumineuses. Lauréate des BEFORE 2024, elle bénéficie de cette action du Conseil départemental du Gard qui vise à encourager les talents de la nouvelle scène gardoise en leur offrant un accompagnement sur mesure par des professionnels.



Le Gard danse au son du hip-hop !

Du 19 octobre au 1^{er} novembre 2025, le Gard a vibré au rythme



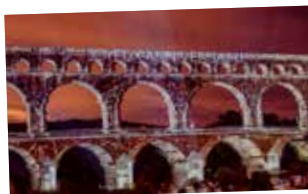
des cultures urbaines. Organisé par l'association All'Style, en partenariat avec le Conseil départemental du Gard, le Mois du hip-hop a proposé une programmation riche : danse, musique, graffiti, DJ sets, sports urbains et cinéma.

Alès, Méjannes-le-Clap ou encore Vauvert ont accueilli des temps

forts. Parmi les moments marquants : le *Battle Kids 2vs2*, la projection du film *BGirls*, le spectacle *Be.Girl*, et surtout la 4^e édition de l'International Breaking Gard à Uzès, offrant une qualification mondiale inédite en France. Né en 2022, ce rendez-vous confirme son ambition : valoriser les cultures urbaines, créer du lien et transmettre des valeurs à travers des animations ouvertes à tous.



40^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du Pont du Gard



En clin d'œil au dernier temps fort 2025 autour du 40^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du Pont du Gard, nous repartageons cette belle image quand, le 6 décembre, à la nuit tombée, le Pont du Gard a changé de visage.

La pierre s'est couverte de lumière, les arches sont devenues écran et le monument s'est offert à la foule venue célébrer ce bel anniversaire. Ce jour-là, la "Fabuleuse Traversée" a rappelé combien le Pont du Gard est un lieu de mémoire, de partage et d'émotion, toujours au cœur des regards et des histoires.

Merci @deodatus30 pour cette image qui conserve la mémoire de cette soirée.

GARD

HIVER
2026
N° 14

INFO



© Jean de Saxce

Les travaux du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge



Femmes solidaires fête ses 80 ans

Le dessin de Nîmes s'illustre



Originaire de Montpellier, Yann Foa se lance dans la peinture urbaine au tout début des années 2000, alors qu'il est encore adolescent. Sa formation de tailleur de pierre influence son travail, notamment sur l'usage des perspectives. Il aime évoquer la folie du monde (surpopulation, pollution...) à travers un univers coloré, qui mêle architecture, faune et flore. On le retrouve dès 2013 à l'Expo de Ouf, et, depuis, il ne cesse de participer à des expositions collectives, tant en France qu'à l'étranger. En 2018, il se lance dans une aventure artisanale avec la création de l'atelier Les Pas Sages, où il imprime des livres d'artiste et des affiches d'art. Suivez son travail sur sa page Instagram  foa.ink (Yann Foa)

02 Vu sur les réseaux

04 90 jours

07 Comment ça marche ?
L'Appel à projets jeunes

08 Dossier :
Budget 2026
Responsable et solidaire
1,3 milliard d'euros
pour un service public de qualité

17 5 actions
pour aider au retour à l'emploi

18 Métier
Giovanni Collin, éducateur spécialisé
de l'Aide sociale à l'enfance

19 Focus
Les travaux du barrage
de Sainte-Cécile-d'Andorge

20 Dans les pas gardois de...
Gaëtan, demi-finaliste
de *The Voice Kids* 2025

21-22 Points de vue

23 S'évader
Les Challenges gardois pour
explorer le Gard autrement

24 Sortir

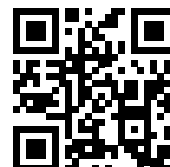
26 Portrait d'Histoire
Femmes solidaires fête ses 80 ans

28 Le Gard, Militant du goût



Direction de la Communication :
Conseil départemental du Gard
Hôtel du Département, 2 rue
Guillemette, 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. 04 66 76 76 98 – gard.fr
Directrice de la publication :
Françoise Laurent-Perrigot
Directrice de la communication :
Céline Boyer-Simonne
Rédactrice en chef : Muriel Duny
Rédaction : Soraya Bouzraa, Céline
Boyer-Simonne, Éric Charrier,
Hélène Genetet, Aveline Lucas,
Sonia Navarro, Ingrid Sadousty
1^{re} de couv. : Yann Foa
pour Nîmes s'illustre
Photographies : Anne-Marie
Skora, Frédéric Figuière, Baptiste
Régner, Stéphane Capdeville
Illustrations / Iconographie :
Katy Laurent, Anne Thomas,
Romane Chauvineau
Relecture : Claude Blachère
Conception éditoriale : Direction
de la Communication
Création et mise en page : Agence
Scoop communication – 14527-MEP
Impression : Imprimerie
Champagnac - 15000 Aurillac
Suivi de fabrication : Sandra
Auquier / Laurent Lévêque
Tirage : 18 000 exemplaires
Diffusion : La Poste.
Dépôt légal : février 2026.
ISSN 2824-3579 (imprimé)
ISSN 2824-7051 (en ligne)

Retrouvez
la version
numérique ici



90
JOURS



Le Très haut débit pour tous

Le mercredi 15 octobre 2025, une journée dédiée au Très haut débit (THD) s'est déroulée au Pont du Gard, en présence de la Présidente du Conseil départemental du Gard. Grâce au réseau public WiGard, déployé en partenariat avec XpFibre et sa filiale Gard Fibre, ce sont aujourd'hui plus de 272 600 logements et locaux professionnels répartis sur 303 communes qui sont éligibles à la fibre, sans aucune charge

financière pour les communes. Le THD favorise l'inclusion numérique, l'accès aux services publics, le télétravail et l'innovation. Dans le Gard, le Conseil départemental soutient activement son déploiement à travers des conventions avec l'opérateur Gard Fibre, visant à équiper des sites publics tels que la gendarmerie de Saint-André-de-Valborgne et le collège André-Chamson au Vigan.

La Maison départementale des personnes handicapées a 20 ans !

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a fêté en beauté ses 20 ans d'existence, le 6 décembre 2025, dans ses locaux nîmois. Cette belle après-midi, organisée dans le cadre des Portes ouvertes annuelles, a permis d'allier infos utiles et moments de convivialité. L'affluence était au rendez-vous avec des centaines de visiteurs venus rencontrer la quarantaine d'associations partenaires mobilisées. Merci à eux, merci aux artistes pour le très beau spectacle et merci aux agents de la MDPH qui ont organisé et animé ce bel événement. Rendez-vous pour les prochaines Portes ouvertes de la MDPH, organisées autour de la Journée nationale du handicap du 3 décembre 2026.



**Merci aux chefs de l'association
Gard aux chefs d'avoir offert
un magnifique gâteau**

42

médecins juniors sont intéressés pour travailler dans le Gard en 2026. Les médecins juniors sont en dernière année d'études appliquées et choisissent bien souvent de s'installer sur le territoire où ils ont exercé cette année-là. Le Gard espère donc les fidéliser ! Le Conseil départemental a participé à la rentrée des internes de la Faculté de médecine de Nîmes-Montpellier afin de présenter les atouts du département et son plan d'action « Le Gard prend soin de vous ». Retrouvez ce plan sur gard.fr



Le Gard, Militant du goût

Le Guide des Médailles et des Saveurs 2026 vient de paraître !

Ce guide recense les 134 médailles décernées lors du concours Gard Gourmand (46 d'or, 43 d'argent et 45 de bronze), soit 99 entreprises récompensées pour l'excellence de leurs produits.

Avec plus de 600 adresses, 356 agriculteurs et viticulteurs, 153 artisans, 73 restaurateurs, 23 boutiques de terroir, 21 brasseries et

22 caveaux et cavistes répertoriés, il y a forcément un médaillé près de chez vous !

Disponible dans les offices de tourisme, chez les artisans médaillés, au Mas des agriculteurs, dans les Maisons du Conseil départemental et, bien entendu, en version numérique sur le site militantdugout.gard.fr

L'Étoile de Bessèges - Tour du Gard brille sur les routes*

Du 4 au 8 février dernier, pas moins de 17 équipes ont concouru lors de la 56^e édition de L'Étoile de Bessèges - Tour du Gard. Événement incontournable du cyclisme international, la course a rassemblé cette année 121 coureurs lors de 5 étapes partout dans le Gard. Bellegarde, Nîmes métropole, Cèze Cévennes, Alès... autant de territoires traversés par le peloton. La 4^e étape, le Grand prix du Conseil départemental du Gard, a eu lieu cette année entre Saint-Christol-les-Alès et Vauvert.

Retrouvez le palmarès complet sur gard.fr

* La course n'ayant pas encore eu lieu lors de notre mise sous presse, ces informations peuvent varier.



Culture

3^e édition de Re.Gards

Le Conseil départemental et cinq structures du Réseau des tiers-lieux gardois : La Berline (La Grand-Combe), La Dame d'Angleterre (Brignon), La Filature du Mazel (Val-d'Aigoual), La Moba (Bagnols-sur-Cèze) et Le Spot (Nîmes) ont lancé la 3^e édition de Re.Gards.

Ce parcours de résidences artistiques itinérantes favorise la création contemporaine, la rencontre avec les publics et la coopération entre artistes et structures culturelles. La Chaloupante, compagnie installée à Sauve, est lauréate 2025 avec son projet « Ça serait bien ». Ce spectacle mêle humour et poésie, avec une restitution prévue avant l'été 2026.

Action sociale et alimentation durable

Le 1^{er} forum départemental "Action sociale et alimentation durable", co-organisé par le Conseil départemental du Gard et la Fédération gardoise des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), s'est tenu le 2 décembre 2025 à Nîmes. Cette journée, pensée pour les travailleurs sociaux, animateurs, élus et bénévoles, visait à renforcer leurs connaissances autour de l'alimentation durable. Ce forum a permis de sensibiliser aux enjeux d'une alimentation saine et accessible pour tous, notamment dans un contexte économique difficile.



Au programme : table ronde, échanges de pratiques et ateliers participatifs.

Les Archives départementales portent désormais le nom de Damien Alary

Le Conseil départemental a rendu hommage à Damien Alary, figure politique majeure du Gard, disparu le 27 août dernier. Ancien Président du Conseil général, Maire de Pompignan, Député et Président de la Région Languedoc-Roussillon, il a marqué la vie publique par son engagement pour la solidarité et la ruralité.

Le 10 octobre dernier la Présidente Françoise Laurent-Perrigot avait annoncé que le bâtiment des Archives départementales, inauguré sous sa présidence en 2014, serait rebaptisé du nom de Damien Alary. Le 19 janvier, une plaque commémorative à sa mémoire a été dévoilée en présence de sa famille. Un geste fort pour saluer son attachement au Gard et à ses habitants.

Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental, a salué la mémoire de Damien Alary en présence d'Évelyne Alary, son épouse et de Yannick, son fils.



Hommages

Deux anciens élus gardois nous ont quittés fin 2025.



Léopold Rosso s'est éteint le 11 décembre 2025. Figure de la Camargue gardoise et du canton d'Aigues-Mortes, Léopold Rosso a consacré plus de trente ans à la vie publique du Gard, notamment au Département où il a siégé de 2002 à 2021.



Jacky Valy est décédé le 14 décembre 2025. Élu communiste profondément attaché à son territoire, Jacky Valy a été élu départemental de 1992 à 2021, successivement pour les cantons d'Alès-Nord-Est puis de Rousson. Son action – notamment dans les domaines des sports, du SDIS, des routes et des bâtiments – était reconnue de tous.

90
JOURS

Prix « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous »



Le 25 novembre, le jury de la mission Égalité du Conseil départemental du Gard a dévoilé les lauréats du 4^e concours « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous ». Le 1^{er} prix a été attribué à : Rêv(es)olutions, avec un vide-greniers solidaire itinérant. Le 2^e prix revient au Planning familial du Gard, pour ses ateliers d'éducation aux médias visant à déconstruire l'imaginaire masculiniste. Enfin, le 3^e prix récompense la campagne numérique participative de l'association Via Femina Fama. Infos : aidesauxfemmes.gard.fr



Semaine gardoise des droits de l'enfant : briser les clichés avec « Jeunes en lumière »

Le Conseil départemental et l'association *Défense des enfants international* (DEI) ont renforcé leur collaboration avec une nouvelle édition de la Semaine gardoise des droits de l'enfant, du 19 au 28 novembre 2025, qui a permis de sensibiliser les parents, mais aussi les enfants, à la question de leurs droits. Après le Forum des enfants le 5 novembre 2025, qui a réuni des centaines de jeunes au Pont du Gard, a eu lieu une très émouvante édition de « Jeunes en lumière, les enfants de l'Aide sociale à l'enfance prennent la parole ». Cet événement, créé pour briser les clichés, met en lumière la force des jeunes accompagnés par le Conseil départemental. Devant 500 personnes, les propositions artistiques se sont enchaînées, entrecoupées de portraits mettant en lumière des parcours de jeunes. « Rien n'est écrit à l'avance : vous êtes la preuve vivante que l'avenir appartient à ceux qui osent croire en eux. Votre lumière éclaire notre société » les a félicités la Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la Petite enfance et au soutien à la parentalité.

La piscine intercommunale du Pays d'Uzès ouvre ses portes

C'est un projet que les Uzégeois attendaient depuis près de 30 ans. La piscine intercommunale du Pays d'Uzès a été inaugurée le 7 novembre dernier en présence de nombreux élus. Le centre aquatique a bénéficié d'une aide départementale de 1,2 M€ sur près de 8 M€ de travaux. Cet équipement structurant pour le territoire et ses habitants comporte 2 bassins, dont un sportif, et d'une aire de jeux de 40 m² à l'extérieur. Avec cet investissement, le Conseil départemental du Gard réaffirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie, de favoriser l'accès au sport et d'accompagner la transition écologique. En effet, le bâtiment fonctionne avec 75 % d'énergies renouvelables et un retraitement des eaux pour réduire son impact environnemental.



Salon de l'emploi public : cap sur les métiers qui font vivre notre territoire

Le 25 novembre, Vergèze Espace a accueilli le Salon de l'emploi public à Vergèze. Étudiants, salariés et demandeurs d'emploi ont pu découvrir la diversité des carrières offertes par l'État, les collectivités et les établissements hospitaliers. Les équipes du Conseil départemental du Gard étaient présentes pour échanger sur des métiers essentiels au quotidien des Gardois et des Gardoises.

Comment ça marche ?

L'Appel à projets jeunes

UN TREMLIN POUR LA JEUNESSE

Le Conseil départemental du Gard, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole du Languedoc ainsi que le service Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de l'Éducation nationale proposent chaque année un Appel à projets jeunes destiné à soutenir les initiatives sur le territoire. Celui-ci a pour objectif d'aider les jeunes, notamment les adolescents, à concrétiser leurs projets.



Pour qui ?

L'Appel à projets s'adresse à des jeunes résidant dans le Gard et âgés de 11 à 26 ans révolus.

Le projet peut être réalisé soit individuellement, soit en groupe de 2 à 15 jeunes.

La démarche peut être accompagnée par une structure (Centre social, Maison des jeunes et de la culture, Foyer rural, Association...). Le critère principal de sélection : **le projet doit être à l'initiative des jeunes !**

Quelles thématiques soutenues ?

- La citoyenneté, la promotion des valeurs de la République (notamment la laïcité) et la lutte contre les violences et les discriminations
- L'animation locale (cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel et interculturel)

- L'engagement bénévole
- La solidarité internationale
- La mobilité
- La culture et les sports, sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre du projet
- La prévention par et pour les jeunes sur la santé, le bien-être...

Retrouvez les témoignages des
lauréats des années précédentes sur
gardinfo.gard.fr

BUDGET 2026 RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

1,3 milliard d'euros pour un service public de qualité

L'Assemblée départementale gardoise a voté son budget 2026 dès le 9 janvier dernier. Dans un contexte complexe, les élus gardois font le choix de maintenir l'ensemble de leurs actions au service des habitants du Gard.



Trois questions à...



Françoise Laurent-Perrigot,
*Présidente du Conseil
départemental du Gard*

Dans quel contexte a été voté le budget 2026 ?

Comme toujours, l'adoption du budget sonne l'heure des choix. Cette année, l'exercice a été particulièrement complexe. Nous avons dû travailler dans un contexte inédit, traversé par de profondes incertitudes économiques, sociales et géopolitiques. À l'échelle nationale, l'absence de loi de finances définitivement adoptée nous prive de visibilité ; une loi spéciale s'applique temporairement, ce qui nous oblige à bâtir notre budget sur des hypothèses et des probabilités.

Par ailleurs, nous subissons un effet de ciseaux : les recettes reculent tandis que certaines dépenses imposées augmentent. Malgré cela, nous restons résolument optimistes et déterminés à agir. Le Gard a des atouts considérables ; notre responsabilité, c'est de continuer à œuvrer, ensemble, dans l'intérêt du département et de ses habitants.

Pourquoi avoir décidé de voter le budget dès janvier dans ces conditions ?

Parce que les Gardoises et les Gardois attendent des solutions, pas des blocages. Voter le budget en tout début d'année évite de pénaliser les communes, les associations, les partenaires et, plus largement, l'ensemble du territoire. C'est la condition pour assurer la continuité des services publics et la poursuite des projets.

Nous assumons un cap clair : chaque euro devra être un euro utile. Oui, nous procéderons à des ajustements si nécessaire, mais dans le dialogue, au cas par cas, sans brutalité. En revanche, nous n'abandonnerons aucune compétence, aucun territoire, aucun citoyen.

Avec détermination, lucidité et solidarité, nous continuerons à faire vivre un Gard fidèle à sa vocation : justice sociale et progrès partagé.

Quelles sont les priorités de 2026 ?

Les domaines d'action du Conseil départemental sont nombreux. Sans en abandonner, plusieurs priorités très concrètes émergent particulièrement :

- Protéger l'enfance. Nous créons des places supplémentaires pour les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance avec l'ouverture de deux lieux à Nîmes et à Pont-Saint-Esprit.
- Améliorer les conditions d'étude. Nous lançons la construction du collège de Saint-Gilles, et continuons le travail sur ceux de Pont-Saint-Esprit et Salindres.
- Investir pour préparer l'avenir. Nous maintenons un effort d'investissement de plus de 130 M€ en 2026 : infrastructures, mobilités douces, habitat inclusif, prévention des risques, accès au numérique... Nous poursuivons notamment le chantier de sécurisation du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge, nous lancerons les travaux communs d'un Centre d'incendie et d'un pôle du Service des routes à Bagard, nous soutiendrons les travaux dans les EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la création d'Habitats inclusifs et de logements sociaux, la transformation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap...

Toutes ces actions s'inscrivent dans un projet politique structuré, ambitieux, décliné en schémas qui constituent nos feuilles de route jusqu'en 2028. L'objectif est simple : garantir la performance des services publics, renforcer la cohésion et améliorer concrètement la vie des Gardoises et des Gardois.



Une situation financière transparente

Un rapport, publié en septembre 2025 par la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la situation financière et budgétaire des 13 Départements d'Occitanie, a mis en lumière une situation financière préoccupante.

Fidèle à sa logique de transparence depuis le début du mandat, la Majorité départementale a tenu à présenter ce rapport en séance en octobre.

Les conclusions du rapport de la CRC confirment une situation que rencontrent tous les Départements français : une baisse significative des recettes et une hausse continue des dépenses sociales (cf. p. 12). La baisse des recettes est principalement due à la diminution des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO), passés de 186 M€ en 2022 à 122 M€ en 2024. Ces DMTO, qui s'appliquent aux transactions

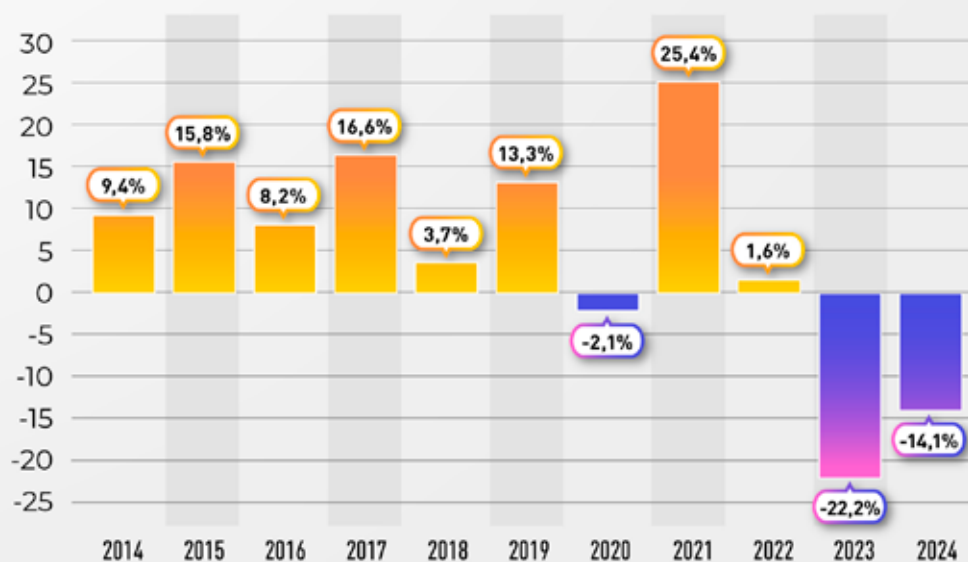
immobilières, sont l'unique levier fiscal des Départements. Leur diminution est donc lourde de conséquences sur les ressources de la collectivité. La gestion et les choix budgétaires de la collectivité sont en revanche validés par la CRC. Dans son rapport, aucune critique n'est formulée sur les dépenses liées au protocole, à la communication ou aux frais des élus.

Faire toujours mieux, même avec moins

Face à cette situation, le Conseil départemental prépare un plan d'économies de 31 M€, tout en réaffirmant son engagement en faveur de l'investissement. Depuis le début du mandat, la collectivité n'a jamais autant investi : 130 M€ de dépenses réelles d'investissement sont ainsi prévus cette année.

Baisse des recettes des Départements entre 2014 et 2024

[évolution en pourcentage des Droits de mutation à titre onéreux - DMTO par rapport à l'année précédente]



Un budget de plus de 1,3 milliard d'euros en 2026

DOSSIER

OBJECTIF 1

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN

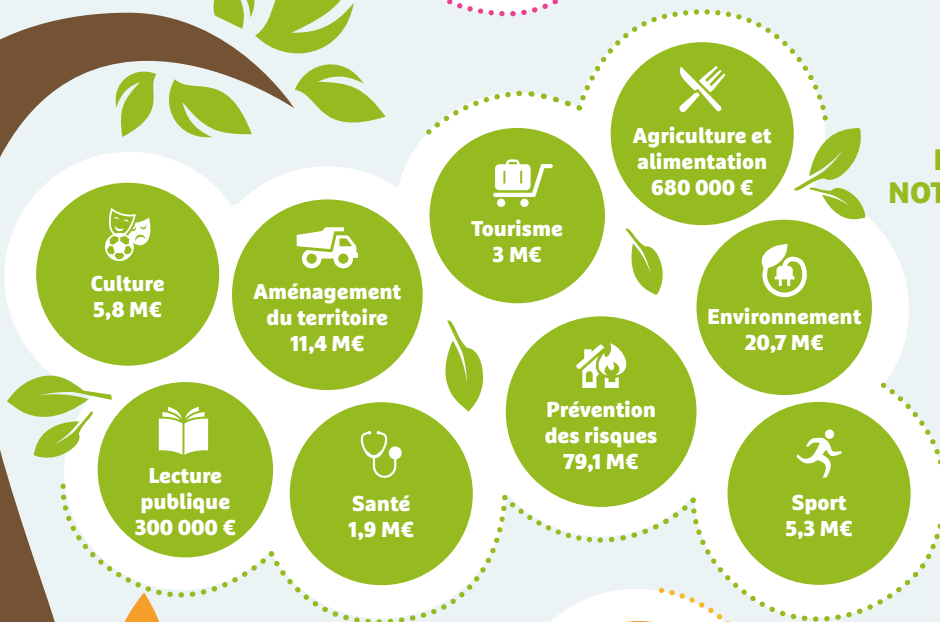
614 M€



OBJECTIF 2

PROTÉGER NOTRE SANTÉ ET NOTRE QUALITÉ DE VIE

128 M€



OBJECTIF 3

RELIER LES PERSONNES ET LES TERRITOIRES

54 M€



MOYENS ET RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ
509 M€

3 731 agents
départementaux
(dont 430 assistants
familiaux)

Des aides sociales en hausse, signe d'une solidarité de plus en plus nécessaire

Le Rapport de la Chambre régionale des comptes pointe la hausse continue des dépenses sociales depuis 2022, pour le Conseil départemental du Gard comme pour l'ensemble des Départements de France.

Ces dépenses sociales supplémentaires sont largement dues à des dispositifs imposés par l'État, tels que le Ségur de la santé (renforcement du système de santé après la crise sanitaire), la loi Taquet (meilleure prise en charge des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance) ou encore l'élargissement des droits à la Prestation de compensation du handicap (PCH), sans compensation financière adéquate.

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental consacre chaque année plus de 60 % de son budget aux solidarités, essentiellement à travers le versement d'allocations individuelles de solidarité. Inflation galopante, montée du chômage, incertitudes économiques : ce contexte favorise la hausse du montant de ces allocations, qui pèsent de plus en plus lourd sur le budget de la collectivité, sans que celle-ci ne puisse intervenir. Il s'agit en effet de dépenses obligatoires.

À titre d'exemple, le reste à charge annuel pour les allocations individuelles de solidarité était de 136 M€ en 2025, soit plus d'une année d'investissement pour la collectivité gardoise.

Découvrez toutes les allocations individuelles de solidarité

La solidarité est une valeur importante en France, comme en témoignent les nombreuses aides financières qui existent pour les familles, dans des domaines aussi variés que le logement, la santé, les énergies, les transports... Certaines sont versées directement par le Conseil départemental dans quatre domaines principaux : l'aide aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, l'aide sociale à l'enfance et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. La plupart de ces aides, notamment le Revenu de solidarité active (RSA), ne sont pas compensées à 100 % par l'État, bien que la compétence soit obligatoire pour les Départements.

Pour les personnes âgées

- L'allocation personnalisée d'autonomie
- L'aide sociale à l'hébergement en établissement ou chez des particuliers

- L'allocation représentative de services ménagers/ aide-ménagère
- La prestation de compensation du handicap, pour les plus de 60 ans en perte d'autonomie (non cumulable avec l'APA).

Pour les personnes en situation de handicap

- La prestation de compensation du handicap
- L'aide-ménagère lorsqu'un handicap survient
- L'aide sociale à l'hébergement
- L'aide sociale au titre des services d'aide et d'accompagnement pour l'accueil de jour hors mesure d'accompagnement social
- L'aide sociale au titre des prises en charge en services d'accompagnement à la vie sociale ou d'accompagnement médico-social.

Pour la protection de l'enfance

Outre des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour les familles, des aides financières peuvent être accordées, sous conditions, aux familles dans le besoin. Ces aides sont octroyées par le biais d'allocations mensuelles ou de secours exceptionnels.

Pour l'insertion sociale et professionnelle

- Le Revenu de solidarité active
- Le Fonds d'aides aux jeunes
- Le Fonds de solidarité pour le logement.

Pour toutes ces aides, il existe des critères d'attribution.

N'hésitez pas à vous renseigner grâce à la ligne d'appel unique dédiée au social : 04 66 05 42 00.

Aider la jeunesse à se construire

L'éducation est au cœur du bon développement des jeunes. Le Conseil départemental, en charge des collèges, s'engage à offrir le meilleur cadre d'apprentissage aux jeunes Gardoises et Gardois. Outre l'entretien classique des bâtiments, la collectivité œuvre actuellement à la désimperméabilisation des cours de récréation, pour s'adapter au changement climatique, comme à Bellegarde, Roquemaure, Gallargues-le-Montueux ou encore Lédignan. Les constructions ou rénovations intègrent pleinement les enjeux du développement durable, notamment des économies d'énergie. Après le collège Jean-Vilar de Saint-Gilles en novembre, le collège Voltaire à Remoulins a été labellisé Bâtiment durable Occitanie niveau Or en janvier. Ces projets modernes, inclusifs et respectueux de l'environnement, représentent respectivement un investissement de 25 M€ à Saint-Gilles et de 18 M€ à Remoulins.

Pour favoriser l'autonomie des moins de 21 ans, le Conseil départemental propose une aide pour l'obtention du Brevet

d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). La collectivité encourage aussi l'engagement citoyen avec l'Appel à projets jeunes et l'accueil chaque année d'une trentaine de jeunes en Service civique.

Enfin, afin de donner la parole aux collégiens et de mieux répondre à leurs besoins, le Conseil départemental du Gard a créé en 2022 le Conseil départemental des jeunes, renouvelé en 2024. 110 jeunes issus des 53 collèges publics gardois disposent d'un budget de 40 000 € sur 2 ans. Cette instance travaille en 4 commissions : « Qualité de vie au collège », « Développement durable », « Solidarité » et « Citoyenneté ».



Les élus du 2^e mandat du Conseil départemental des jeunes

Bien grandir dans le Gard

Le Conseil départemental s'engage pour permettre à tous les enfants de s'épanouir. Dès le début de la grossesse, les services de Protection maternelle et infantile (PMI) contribuent à diminuer les risques et favorisent le bon développement de l'enfant. Après la naissance, ces équipes accompagnent les parents, en Centre médico-social ou à domicile. C'est aussi le Conseil départemental qui contrôle et délivre les agréments pour les établissements d'accueil (crèches). À leur entrée en maternelle, les enfants bénéficient d'un bilan de santé. Une attention particulière est apportée pour repérer au plus tôt les vulnérabilités et orienter les parents. Le Conseil départemental déploie également d'importants moyens en matière de protection de l'enfance, notamment

via l'Aide sociale à l'enfance (environ 4 000 jeunes de 0 à 21 ans suivis dans le Gard). La collectivité les accompagne avec ses 430 assistants familiaux et ses lieux de vie et d'accueil, au premier rang desquels figure le Foyer départemental de l'Enfance (cf. ci-dessous), chargé de la prise en charge et de la protection des mineurs confrontés à des situations familiales complexes. À ses côtés, 12 Maisons d'enfants à caractère social (MECS) contribuent également à cette mission de protection et d'accompagnement, en fonction des besoins identifiés et des parcours des enfants et des adolescents accueillis.

À noter également, l'ouverture en 2026 d'un nouveau lieu d'accueil au Mas de Ville à Nîmes et d'un autre à Pont-Saint-Esprit.

Zoom sur le Foyer départemental de l'enfance

Le 22 janvier dernier, la Présidente du Conseil départemental du Gard, Françoise Laurent-Perrigot, accompagnée de la Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, a accueilli le Président du Département de la Lozère, Laurent Suau, qui avait exprimé son intérêt pour découvrir le fonctionnement du Foyer départemental de l'enfance du Gard (FDE).

Reçus par le Docteur Christelle Fautitano, Directrice du FDE, les élus ont pu échanger avec une partie des professionnels (168 équivalents temps plein au total) qui assurent, jour et nuit, le fonctionnement de cette structure essentielle à la Protection de l'enfance. Ouvert 24 h/24 et 365 jours par an, le FDE accueille des enfants, des jeunes majeurs et leurs parents dans des situations de crise, de danger ou de vulnérabilité.

En 2025, plus de 470 enfants ont été pris en charge. Le fonctionnement de l'établissement est intégralement financé par le Conseil départemental du Gard, pour un budget de plus de 12 M€ en 2025.



La Présidente du Conseil départemental du Gard et le Président du Département de la Lozère, accompagnés de la Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la petite enfance et au soutien à la parentalité, ont été reçus par Christelle Fautitano, Directrice du FDE.

Sécurité : agir contre les risques

Le Conseil départemental poursuivra en 2026 ses interventions de lutte contre les différents risques : incendies, inondations et sécurité routière.

Le risque incendie

Le Conseil départemental a signé un partenariat 2023-2028 avec le Service départemental d'incendie et de secours du Gard (SDIS 30) lui garantissant les moyens nécessaires, aussi bien pour le fonctionnement quotidien que pour les investissements. Ce sont ainsi plus de 50 M€ par an qui sont perçus par les pompiers, en plus de l'aide à l'entretien des pistes DFCI (Défense des forêts contre l'incendie).



Le Conseil départemental finance régulièrement l'achat de véhicules de secours.



Le risque inondation

En plus de la gestion de 7 barrages écrêteurs de crue, notamment celui de Sainte-Cécile-d'Andorge qui fait actuellement l'objet de travaux (cf. p. 19), le Conseil départemental s'engage aussi en faveur des PAPIs (Plans d'action de prévention des inondations) locaux. Le dispositif Alabri est également soutenu par le Conseil départemental, à travers l'Agence départementale pour l'habitat et le logement (ADHL), pour permettre aux particuliers de sécuriser leur logement avec des conseils et des aides spécifiques.

Le risque routier

Avec 4 600 km de voirie, les routes sont au cœur de l'action départementale. C'est pourquoi 36 M€ seront à nouveau investis en 2026 pour sécuriser et entretenir les routes gardoises, tout en développant les déplacements doux et le covoiturage, pour faire rimer mobilité avec durabilité.



Les agents départementaux se mobilisent au quotidien sur les routes gardoises.

Le Conseil départemental s'engage pour la qualité de vie des Gardoises et des Gardois

Une alimentation de qualité pour tous

La restauration scolaire est le premier lieu où s'affirme l'engagement du Conseil départemental pour la qualité alimentaire. Chacun des 53 collèges publics du Gard dispose d'une cuisine, permettant la préparation sur place des repas, avec un accent mis sur le bio et le local dans l'approvisionnement, tout en maintenant le prix du repas à 3,50 € maximum pour les familles. L'Unité de conditionnement des légumes, qui approvisionne en effet 26 collèges gardois, fournit ainsi 600 tonnes de produits frais issus des circuits courts chaque année.

Face aux disparités sociales et territoriales, la collectivité met aussi en œuvre depuis plus de 10 ans sa Politique alimentaire départementale. Elle s'organise autour de 3 objectifs :

- structurer une offre alimentaire de qualité sur le territoire,
- faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité,
- favoriser le développement des circuits courts.

En matière d'alimentation, le Conseil départemental s'appuie également sur les 8 Projets alimentaires territoriaux existant dans le Gard.

La participation au Salon international de l'Agriculture depuis plusieurs années et la labellisation de la marque « Le Gard, Militant du goût » contribuent également à la reconnaissance de la qualité des produits et du savoir-faire des artisans du terroir gardois.

Militer pour la culture et la lecture pour tous

Que ce soit avec « Artistes au collège », les BEFORE, les Résidences artistiques de territoire ou encore Contes en balade, le Conseil départemental s'attache à faire rayonner la culture et la lecture sur l'ensemble de son territoire, pour que tout un chacun puisse s'adonner à l'activité culturelle qui lui ressemble :

- en soutenant pas moins de 400 manifestations culturelles par an,
- en permettant aux habitants et à plus de 10 000 collégiens par an de rencontrer des artistes,
- en proposant des temps forts dans ses différents lieux : Archives, Musées, Pôle culturel du Château d'Assas
- en structurant l'offre d'enseignements artistiques à l'échelle départementale
- en coordonnant et en dynamisant un réseau de plus de 200 bibliothèques approvisionnées par 3 bibliobus.

Le Conseil départemental est également le plus grand soutien de l'Établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard, site emblématique du Gard, financé à hauteur de plus de 2 M€ par an.

Le sport, un atout pour tous dans le Gard



En 2026, le Conseil départemental du Gard investira plus de 3,2 M€ pour encourager la pratique sportive sur l'ensemble du territoire. Reconnu pour ses bienfaits sur la santé, le vivre-ensemble et l'inclusion, le sport bénéficie d'un soutien concret de la collectivité.

Dans les collèges, outre le dispositif « Sportifs au collège », les associations sportives des 53 collèges publics du Gard reçoivent une aide financière.

En plus de son soutien à plus de 300 événements sportifs chaque année, le Conseil départemental peut aussi, depuis l'adoption du Schéma départemental des sports, financer l'achat de petits matériels, un vrai coup de pouce pour les clubs.

Enfin, en 2026, le Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap poursuivra sa modernisation, pour offrir aux sportifs des équipements encore plus adaptés à leurs besoins.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un contexte de crise climatique et de tensions économiques, le Conseil départemental mise plus que jamais sur le développement durable avec un panel d'actions autour d'une ambition partagée : construire un avenir plus juste, équilibré et durable pour toutes et tous.

Lire le rapport complet sur gardinfo.gard.fr

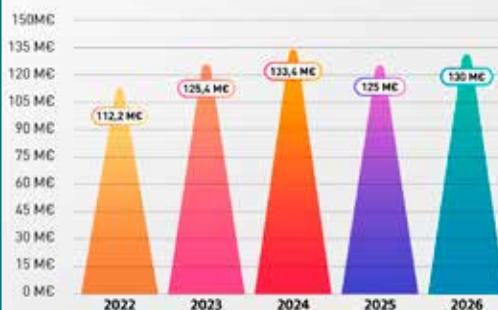
Maintenir un haut niveau d'investissement

Le Conseil départemental a fait le choix de mener une politique d'investissement ambitieuse en bâtissant et en finançant des actions structurantes pour le territoire.

Ces projets sont recensés et phasés dans le temps au sein du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2022-2027.

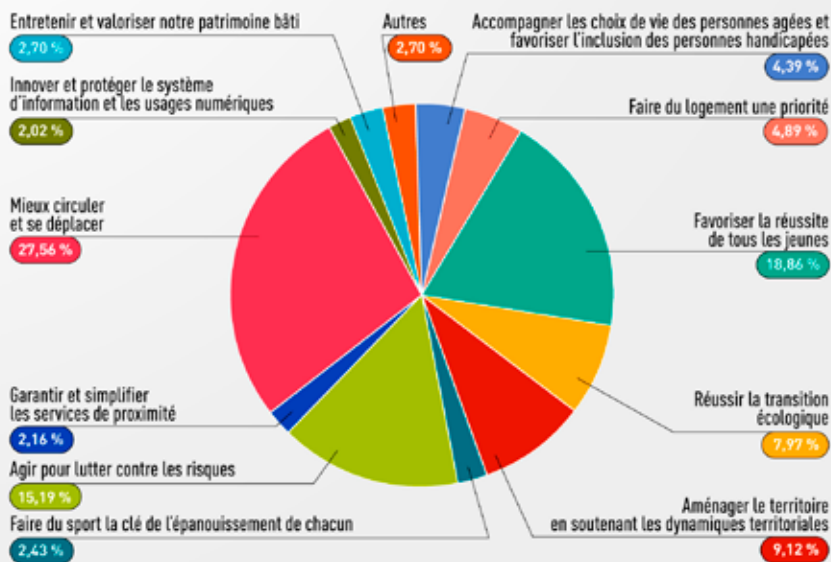
Ce PPI représente un montant global de 672 M€ sur 5 ans, avec une programmation de 130 M€ de dépenses réelles d'investissement pour la seule année 2026.

UN INVESTISSEMENT RÉGULIER ET PRÉSERVÉ DEPUIS 2022



L'investissement départemental est resté stable dans le Gard depuis le début du mandat.

130 M€ INVESTIS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN 2026



En 2026, certains investissements restent prioritaires, notamment dans le domaine des routes, de la jeunesse, de l'aménagement du territoire ou encore de la prévention des risques.

ZOOM SUR

5 ACTIONS POUR AIDER AU RETOUR À L'EMPLOI

Face à un taux de chômage de 9,7 % au 2^e trimestre 2025, le Conseil départemental du Gard s'engage pour lutter contre la pauvreté et développer l'emploi. La collectivité a signé fin 2025 des conventions avec l'État pour améliorer l'insertion professionnelle et maîtriser les dépenses du Revenu de solidarité active, mais elle engage aussi de nombreuses actions pour « combattre la pauvreté à la racine » et offrir des opportunités aux Gardoises et aux Gardois.

1

L'Insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique permet aux personnes en difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un emploi ou d'une formation. Les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), au départ centrés sur la rénovation du petit patrimoine puis élargis à d'autres activités, en sont la meilleure illustration. Environ 40 % des participants trouvent un emploi par la suite. En 2025, le Conseil départemental a soutenu 36 chantiers d'insertion et maintiendra son implication au même niveau en 2026 malgré la baisse annoncée de 11 % des crédits de l'État.

2

Le Revenu de solidarité active

C'est le Conseil départemental qui finance le Revenu de solidarité active (RSA). Dans le Gard, en 2025, on compte 28 000 bénéficiaires, ce qui représente un budget de plus de 200 M€. Cette aide ne se limite pas à un aspect financier : elle constitue un véritable tremplin vers l'emploi car les allocataires bénéficient d'un suivi social et professionnel personnalisé, favorisant leur autonomie.

3

La Minute insertion du Gard

« La Minute insertion du Gard », c'est le réseau social des bénéficiaires du RSA et des professionnels de l'insertion dans le Gard. Chaque semaine, sur Facebook et LinkedIn, découvrez des parcours inspirants ou retrouvez l'actualité de l'insertion pour renforcer la motivation. Un groupe privé sur Facebook permet aussi aux allocataires de poser des questions concrètes et de créer du lien. Une façon innovante de toucher les publics familiers des réseaux sociaux et de partager leur expérience.

4

Le Service civique

Le Service civique est une véritable opportunité pour les jeunes de découvrir le monde professionnel. C'est un engagement volontaire, et pas un stage, une formation ou un emploi. Chaque année, le Conseil départemental recrute une trentaine de volontaires. En s'engageant, ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Cette expérience permet de développer de nouvelles compétences. Le Service civique permet d'acquérir de la confiance en soi et de valoriser son parcours.

5

L'Économie sociale et solidaire

Source de richesses et d'emploi non délocalisable, l'Économie sociale et solidaire (ESS) est constituée d'associations, fondations, tiers-lieux et entreprises (12 % de l'emploi salarié). C'est pourquoi le Conseil départemental a décidé de soutenir l'ESS et de rendre ses achats plus durables grâce au Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER). Favoriser des achats durables et locaux, c'est aussi soutenir l'emploi.



GIOVANNI COLLIN

Éducateur spécialisé

À l'occasion de l'événement « Jeunes en lumière : les enfants de l'ASE prennent la parole » dans le cadre de la Semaine des Droits de l'enfant en novembre dernier (cf. 90 jours), Giovanni Collin présente un métier exigeant mais passionnant et qui donne un sens à sa vie.

Retrouvez les vidéos témoignages des Jeunes en lumière sur gardinfo.gard.fr

Je suis la personne sur qui les enfants peuvent compter.

Giovanni Collin est un professionnel de la Protection de l'enfance gardoise. Âgé de 26 ans, ce jeune Alésien œuvre à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) depuis ses 19 ans car il y était déjà en apprentissage lorsqu'il préparait son Diplôme d'État d'éducateur spécialisé. « Parfois, j'avais presque le même âge que les jeunes que j'accompagnais mais ça a souvent facilité le partage et la relation de confiance » se souvient le jeune homme, qui définit son métier comme « celui qui apporte de l'aide et accompagne ceux qui sont en difficulté ».

Dans l'intérêt supérieur de l'enfant

Concrètement, au CMS d'Alès, Giovanni suit une trentaine de jeunes de 0 à 21 ans confiés à l'ASE. « Je suis la personne sur qui ils peuvent toujours compter. Il n'y a pas de journée type, mon travail est de construire avec eux leur projet pour qu'ils réussissent à avoir la vie qu'ils souhaitent : scolarité, relations familiales, difficultés sociales. Nous les accompagnons sur tous les sujets possibles, toujours avec l'intérêt de l'enfant comme objectif premier. C'est une vocation », poursuit le jeune homme à l'attitude franche et posée. Une vocation qui lui vient de son papa, lui-même enfant de l'ASE. « J'ai rencontré ses anciens éducateurs avec lesquels il est toujours en contact et qui sont restés des personnes importantes dans sa vie : j'ai voulu avoir cette place pour d'autres. »

Blessé par les amalgames autour de son métier

« 95 % de mon temps est dédié au travail de protection, c'est très prenant comme métier, très exigeant et il faut toujours veiller à garder une frontière entre vie privée et vie professionnelle pour rester efficace. » Pour Giovanni, l'échappatoire, c'est le sport : football et pétanque en compétition lui permettent d'évacuer les émotions et de prendre du temps pour lui. Impliqué et optimiste, le jeune professionnel vit mal la stigmatisation de l'ASE dans les médias. « Quand on voit par exemple la vidéo choquante d'une éducatrice qui rase les cheveux d'un enfant dans un foyer, cela balaie d'un coup les efforts quotidiens de tous les éducateurs de l'ASE qui accomplissent un travail formidable. C'est pour cela que je trouve que « Jeunes en lumière » est vraiment un très beau projet : cela nous fait sortir du négatif, permet aux jeunes d'être fiers de leurs parcours et donne de l'espoir aux autres. Cela fait vraiment du bien. »

Barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge : 38 M€ investis pour une sécurisation au service d'un territoire plus résilient



"EAU ET CLIMAT"

Cette stratégie départementale guide l'ensemble des actions pour anticiper les effets du changement climatique : sécuriser l'accès à l'eau, protéger la biodiversité et renforcer la résilience des territoires face aux événements extrêmes.

Protéger les habitants et préparer l'avenir : tel est l'objectif du chantier engagé sur le barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge. Construit pour écrêter les crues cévenoles, l'ouvrage doit aujourd'hui répondre à des phénomènes météorologiques plus intenses, conséquence directe du changement climatique.

UN DOUBLE ENJEU

Les épisodes pluvieux extrêmes se multiplient. Pour garantir la sécurité des populations en aval, le Conseil départemental renforce la capacité d'évacuation du barrage : le débit passera de 920 m³/s à près de 1 790 m³/s grâce à la création d'un déversoir central et au confortement en Béton compacté au rouleau (BCR). Cette modernisation s'inscrit dans la stratégie « Eau & Climat », qui vise à concilier protection des biens et adaptation durable.

UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Planifié jusqu'en 2028, le projet intègre des mesures environnementales fortes : préservation des ripisylves (ensemble de la végétation des berges d'un cours d'eau), sauvegarde d'une zone humide et compensations écologiques sur 30 ans. Cofinancé par l'Europe, la Région et l'Agence de l'eau, il mobilise des entreprises locales et des ingénieries spécialisées, sous maîtrise d'ouvrage départementale.

SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE

Au-delà des chiffres, ce chantier illustre une ambition : anticiper les risques pour protéger les habitants, tout en préparant le territoire aux défis climatiques. Une réponse concrète, au cœur des Cévennes, pour conjuguer vigilance et transition.

UN SOUVENIR ?

Lorsque j'ai participé au concours de chant devant un jury de professionnels et qu'ils m'ont envoyé faire les présélections de "The Voice Kids", qui m'ont permis de passer le casting à l'aveugle.

UN LIEU ?

Sans hésiter Nîmes, c'est ma ville, j'y suis né. Petit, mon père m'emmenait au stade des Costières, et aujourd'hui nous allons au stade des Antonins pour encourager le Nîmes Olympique.



UNE SPÉCIALITÉ ?

La brandade, c'est tellement fondant, j'en mange à la petite cuillère.



DANS LES PAS GARDOIS de...



Gaëtan, demi-finaliste de "The Voice Kids" 2025

Il n'a que 13 ans mais a déjà réalisé un rêve d'enfant. Gaëtan, qui vit à Domessargues, a participé à la dernière édition de "The Voice Kids". Lui qui chante depuis qu'il est né a pu montrer l'étendue de son talent cet automne. Tout a commencé par un concours de chant puis, lors des auditions à l'aveugle, les 4 coachs se retournent ! Il rejoint l'équipe de Patrick Fiori et découvre le direct télévisé et la scène. Une expérience inoubliable. Prochaine étape : le studio, grâce au parrainage du studio gardois du Belvédère. Et un autre rêve : représenter un jour la France à l'Eurovision.

UNE PERSONNE ?

Mes professeurs de chant, en particulier la première, Amandine Christman. Elle m'a soutenu dès le début et elle est encore à mes côtés, pour me guider, même si je travaille aussi ma technique avec Florine Adams aujourd'hui.

UNE TRADITION ?

En bon Nîmois, je ne peux que penser à la Féria pour son côté festif et parce que j'aime les abrivados et la course camarguaise.



Découvrez l'interview
complète de Gaëtan sur
gardinfo.gard.fr



et suivez-le sur
les réseaux :

gaetan_thevoicekids11

RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

Municipales 2026 : tous aux urnes pour la démocratie locale !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, dans nos communes gardoises comme partout en France, la campagne des élections municipales bat son plein. Avec les élu(e)s de mon groupe, nous saluons le travail de toutes celles et tous ceux qui sont engagés pour ce grand rendez-vous démocratique et nous invitons les Gardoises et les Gardois à se rendre nombreux aux urnes les 15 et 22 mars 2026. La vitalité électorale est en effet essentielle dans nos villes et villages gardois, car c'est bien dans les conseils municipaux et communautaires, où sont prises des décisions importantes pour vous, que se joue beaucoup de votre quotidien et celui de votre famille, ainsi que l'avenir de notre territoire.

Si les élections ont toujours une part d'inconnu, il y a d'ores et déjà une certitude : comme en témoigne notre budget présenté dans ce numéro de Gard Info, quelle que soit l'issue du scrutin, le Conseil départemental restera l'incontournable partenaire financier et technique des communes... pour que les promesses électorales deviennent des réalisations concrètes de vos futures équipes municipales !

**Groupe Républicain,
Socialiste et Écologiste**

COMMUNISTE

Budget : tenir face à la tempête, agir pour l'humain

Alors que l'État impose aux Départements des charges toujours plus lourdes tout en siphonnant leurs recettes, 60 % s'enfoncent dans le rouge. Le Gard tient parce que notre majorité refuse de céder au dogme de l'austérité. Nous affirmons une ligne claire : la solidarité d'abord, le service public avant les renoncements.

La chute des Droits de mutation à titre onéreux, 65 M€ envolés en deux ans, aurait pu servir de prétexte à réduire les droits, à fermer des services. Nous faisons exactement l'inverse. Nous continuons d'investir dans les collèges, de maintenir un repas accessible à 3,50 €, d'aller au plus près des habitantes et habitants avec les Maisons du Conseil départemental mobiles, de soutenir la culture, le sport, le logement et l'accès aux droits. Parce que chaque euro investi dans l'humain est un euro qui construit l'égalité.

Nous, élu.e.s communistes, le répétons : le service public n'est pas une charge, c'est l'ossature républicaine qui protège dans la crise. Nous serons vigilants face aux réformes nationales qui pourraient fragiliser les plus précaires. En 2026, notre ambition est intacte : renforcer la justice sociale, défendre les territoires oubliés et refuser que l'avenir se résume à la résignation.

Notre cap est simple et assumé : un Gard qui protège, qui émancipe et qui ne laisse personne au bord du chemin.

Groupe Communiste

TERRITOIRES CITOYENS

Budget 2026 : le choix de la stabilité locale

Loin de l'agitation et de l'instabilité politique désormais récurrente sur le plan national, le Conseil départemental du Gard poursuit son engagement, au service des Gardoises et des Gardois.

Cet engagement se décline dans notre budget 2026, voté dès janvier pour répondre aux besoins de ceux qui mettent en œuvre nos politiques publiques, et de ceux qui en bénéficient.

Il est le fruit d'un travail collectif mené par la Majorité départementale, composée de maires et d'élus locaux soucieux de l'intérêt général, et de la bonne utilisation des deniers publics.

Avec un recours à l'emprunt modéré et une dette stabilisée, qui n'alourdira pas la note laissée aux générations futures, ce budget va tout de même permettre au Département de poursuivre son ambitieuse politique d'investissement, essentielle au développement économique local.

Ce budget 2026 assure la continuité de nos services publics, mis à mal par des politiques nationales d'ajustement permanent, sans réelle vision d'ensemble et de long terme. Il consolide l'effort entrepris depuis 2021 pour la protection et la mise en sécurité des Gardoises et des Gardois face à tous les risques. Il prépare enfin l'avenir de notre population, à tous les âges de la vie, face aux changements sociaux, sociétaux, et environnementaux.

2026 sera une année charnière avec des échéances électorales majeures pour notre département. Gageons que la participation citoyenne sera à la hauteur de l'enjeu, et qu'elle favorisera, dans le désordre ambiant, l'expérience et la stabilité.

Groupe Territoires Citoyens

POINTS DE VUE

Les opinions exprimées par les groupes politiques dans la rubrique Points de vue n'engagent que leurs auteurs et doivent répondre aux exigences de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

LE BON SENS RÉPUBLICAIN

Le groupe le Bon Sens Républicain vous adresse ses meilleurs vœux !

Dans un contexte national difficile, les collectivités se préparent, dans une incertitude rarement connue, à élaborer leurs budgets, et le Département du Gard ne fait pas exception. Il devra réaliser 40 M€ d'économies, car il doit faire face, sans levier fiscal, à la hausse des dépenses sociales imposée par l'État, représentant aujourd'hui près de 70 % de nos crédits de fonctionnement.

Malgré cette conjoncture compliquée, le budget présenté affiche un optimisme relatif avec un programme d'investissements prévu de 130 M€. Mais cette volonté d'investissement repose principalement sur l'épargne, complétée par de nouveaux emprunts. Ce qui, comme l'a souligné la Chambre régionale des Comptes, met le budget du Conseil départemental dans une situation alarmante.

À l'aube de cette nouvelle année et pour préparer les années futures, il est essentiel de faire des arbitrages mesurés, précis et assumés, pour nous permettre de mieux anticiper, de définir des priorités sociales et territoriales que nos concitoyens attendent.

Investir constitue une obligation pour le Département et une priorité pour notre groupe. Le Département doit être aux côtés des Gardois et des Gardoises, en étant au plus près de leurs besoins.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos vœux pour une année 2026 pleine de succès, de santé et de prospérité.

Groupe Le Bon Sens Républicain

UDI, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Un budget 2026 en hausse pour le Département du Gard malgré la nécessité de faire des économies

En ce début d'année 2026, les élus du Groupe centriste présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Gardoises et des Gardois.

L'année 2025 s'annonçait a minima comme une année particulièrement difficile pour les collectivités locales dont la nôtre. Elle s'est achevée avec inquiétude en raison de la situation budgétaire en France qui demeure préoccupante. Et le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes indique pour le Département du Gard que « *les perspectives budgétaires 2025 obligent à de nouveaux arbitrages* ». Le constat est sans appel : il est urgent de réagir et de modifier la trajectoire.

Vigilance donc pour l'année 2026 qui débute ! Malgré l'absence claire de visibilité et en raison des contraintes, nous devons plus que jamais composer avec justesse, être prévoyants et faire de vrais choix, tout en prenant en compte les réels besoins des Gardoises et des Gardois !

Une certitude : faire des économies. Mais notre Groupe centriste s'interroge en l'absence d'éléments concrets... La Chambre régionale des comptes souligne l'importance d'« *un contrôle étroit et renforcé* » ! La mise en place d'un outil de pilotage financier complémentaire est plus que nécessaire !

Notre objectif : une politique ambitieuse et durable pour le Département du Gard !

Groupe UDI, Centre et Indépendants

S'ÉVADER

Les Challenges gardois

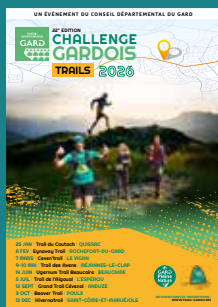
Des sentiers aux étoiles :
explorez le Gard autrement !

Prêts à repousser vos limites ?

Les **Challenges gardois** reviennent en 2026 pour une nouvelle saison pleine d'émotions. Entre paysages spectaculaires, adrénaline et convivialité, ces rendez-vous sportifs sont l'occasion idéale de se dépasser tout en découvrant des parcours variés et des rendez-vous incontournables dans le Gard. Quelle que soit votre pratique, il y a forcément un Challenge pour vous !

3 challenges

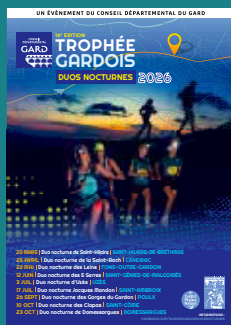
- **Trail** : Des sentiers escarpés, des panoramas à couper le souffle et des défis adaptés à tous les niveaux.



- **Duos nocturnes** : Courir à deux sous les étoiles, une expérience nocturne qui allie solidarité et adrénaline.
- **VTT** : Des circuits techniques et ludiques pour les amateurs de sensations fortes et de nature sauvage.

Chaque épreuve est pensée pour offrir un équilibre entre performance et plaisir, dans un cadre sécurisé et respectueux de l'environnement.

Des défis responsables pour un territoire préservé



Au-delà des résultats sportifs, les Challenges gardois cultivent l'esprit d'équipe, la découverte du territoire et la convivialité. C'est l'occasion de rencontrer des sportifs, de partager des moments festifs et de soutenir une démarche éco-responsable. Les Challenges gardois s'engagent pour une pratique sportive durable :

- **Zéro plastique** sur les ravitaillements
- **Valorisation des circuits naturels** sans dégradation

- **Partenariats locaux** pour soutenir l'économie du Gard
- **Sensibilisation des participants** à la protection des espaces naturels

Parce que le sport et la nature sont indissociables, chaque geste compte pour préserver la beauté de nos paysages.

Pourquoi participer ?

- **Des paysages exceptionnels** : Pont du Gard, Cévennes, garrigue... un décor unique pour vos exploits.
- **Des formats variés** : Solo, duo, nocturne... il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.
- **Une ambiance conviviale** : Plus qu'une course, un moment de partage et de fête.
- **Un défi éco-responsable** : Respect de la nature et valorisation du territoire gardois.

Retrouvez toutes les infos et les calendriers sur gard.fr



sortir

● culture
● gastronomie
● sport

Les expos du moment

Buxbaumia – Cédric Gerbehaye

Château d'Assas – Le Vigan
Jusqu'au 6 mars 2026

80 ans de Femmes solidaires

Hôtel du Département à Nîmes
Du 9 au 31 mars 2026

Gérard Lattier – L'Évangile selon « saint Lattier »

Musée laïque d'art sacré du Gard – Pont-Saint-Esprit
Jusqu'au 17 mai 2026

Léna Vandrey – Hommage

Musée Albert-André – Bagnols-sur-Cèze
Jusqu'au 30 janvier 2027

Le temps de la Guerre 1939-1945 dans le Gard

Archives départementales du Gard – Nîmes
Jusqu'au 31 mai 2027



Journées départementales des droits des femmes 2026 à partir du 4 mars !

Le Conseil départemental coordonne chaque année plus de 140 événements dans tout le Gard : ateliers, lectures, projections, expos, sport, débats...

Une programmation variée et gratuite, ouverte à toutes et tous, organisée par les membres du réseau départemental "Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes". Depuis 10 ans, la collectivité s'engage pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, contre les violences faites aux femmes et contre toutes les discriminations.

Programme complet sur gard.fr et aidesauxfemmes.gard.fr.

Fevrier

25

Visite guidée de l'exposition

Buxbaumia ●

Le Vigan – Château d'Assas à 15h

Le Château d'Assas

Mars

1^{ER}

XC des Thermes : Challenge gardois VTT ●

Allègre-les-Fumades
Vélo Club Salindres
challengegardoisvtt.fr

6 AU 8

Altitude tour Gard Féminin ●

Pujaut
3^e édition de cette course cycliste féminine
velo.ffcf.fr

6 AU 27

Tournois Open tennis ●

Aimargues
 Tennis club Aimargues

7

23° Ceven'trail ●

Le Vigan
trail-gard.com

Mauvais genre ●

Le Vigan – Salle Lucie Aubrac à 19h
Soirée festive dans le cadre des Journées départementales des droits des femmes
aidesauxfemmes.gard.fr

8

Stage d'autodéfense ●

Le Vigan – Salle Lucie Aubrac à 19h
Organisé dans le cadre des Journées départementales des droits des femmes et du festival Mauvais genre
aidesauxfemmes.gard.fr

19

Rencontre avec Gérard Lattier ●

Pont-Saint-Esprit
Musée laïque d'art sacré à 14h30
musées.gard.fr

20

Duo nocturne de Saint-Hilaire ●

Saint-Hilaire-de-Brethmas
Trophée des duos nocturnes
 Trophée gardois des duos nocturnes

20 AU 29

Festival Itinérances ●

Alès
Cinéma
itinances.org

22

Challenge gardois VTT ●

Beaucaire
Nîmes Cyclisme
challengegardoisvtt.fr

« Le temps de la guerre 1939-1945 » dans le Gard

À l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale,



l'exposition retrace le quotidien des Gardois entre exode, pénuries, occupation, persécutions et Résistance. Objets, archives et témoignages inédits éclairent cette période marquée par la peur, l'espoir et l'engagement jusqu'à la Libération.

Jusqu'en mai 2027 aux Archives départementales du Gard

365, rue du Forez à Nîmes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Programme complet sur archives.gard.fr

Les conférences

28 février à 14h :

« Le massacre du Puits de Célas » Par Jean-Paul Boré, président de la délégation départementale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

28 mars à 14h : « Camp de concentration du Vernet d'Ariège : l'art entre témoignages et résistance » Par Fernando Sanchez et Raymond Cubells, descendants d'internés espagnols de ce camp

25 avril à 14h : « Le destin d'élèves juifs du lycée de garçons de Nîmes » Par Agnès Arcin et Anne Brugère, professeurs d'histoire

30 mai à 14h : « Deux portraits de résistants nîmois : Marcel Bonnafox et Pierre Gamel » Par Francine Cabane, professeur d'histoire

Détails et infos sur archives.gard.fr

Avril

3 AU 6

Festival Boulegan à l'Ostal ●

Saint-Jean-du-Gard
festivalboulegan.com

11

4^e gala « Boxing supremacy 5 » ●

Alès

12

Challenge gardois VTT ●

Congénies
Calvisson VTT
challengegardoisvtt.fr

19

Fête de la Randonnée ●

Gard
Comité départemental de randonnée pédestre
gard.ffrandonnee.fr

25

Duo nocturne de la Saint-Roch ●

Caveirac
Trophée des duos nocturnes
[f Trophée gardois des duos nocturnes](https://www.facebook.com/trophee.gardois.des.duos.nocturnes)

25 ET 26

Gardons la bulle ●

Alès
9^e édition du Festival de BD
gardonslabulle.sitew.fr

Mai

3

Challenge gardois VTT ●

Montdardier
Vélo Club Mont-Aigoual / Pays Viganais
challengegardoisvtt.fr

Retrouvez l'agenda complet



sur
gard.fr



Le Gard, terre de saveurs et de talents au Salon international de l'agriculture 2026 !

Du 21 février au 1^{er} mars 2026, le Conseil départemental du Gard sera présent au **Salon international de l'agriculture** à Paris (Porte de Versailles) pour faire rayonner l'art de vivre à la gardoise. Sur son espace promotionnel, le Gard mettra en avant ses produits, ses savoir-faire et ses acteurs locaux, fiers ambassadeurs d'un territoire riche et authentique. Une occasion unique de valoriser l'agriculture gardoise et ses filières auprès des visiteurs venus de toute la France.

Les Archives départementales ont réalisé une exposition sur le thème « Mémoire de femmes gardoises » qui retrace, à travers des documents d'archives de toutes époques, la vie de femmes dans tous les pans de la société, en famille, au travail ou encore en politique. Les Archives mettent à disposition cette exposition avec une possibilité de médiation. Informations et vidéo à retrouver sur archives.gard.fr et gardinfo.gard.fr

Femmes solidaires :

80 ans au service des Droits des femmes

L'association *Femmes solidaires* est la plus ancienne association nationale féministe encore active en France aujourd'hui. Martine Gayraud, présidente de l'antenne nîmoise et membre de la direction nationale de *Femmes solidaires*, revient sur un engagement sans faille pour faire progresser l'égalité.

CLARA

Clara, le magazine de *Femmes solidaires*, est accessible sur abonnement. Il propose tous les deux mois un autre regard sur l'actualité, avec un dossier de fond et des exemples d'initiatives en faveur des Droits des femmes. Ce magazine, mais aussi les livres et les expositions de *Femmes solidaires* ont pour objectif "de proposer une réflexion sur les rapports de domination qui affectent notre monde".

Infos : clara-magazine.fr



UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

Pour ses 80 ans, le comité nîmois de *Femmes solidaires* a réalisé une exposition de portée nationale qui retrace l'histoire, les engagements et l'actualité du mouvement sur l'ensemble du territoire. Cette exposition sera visible dès le 9 mars dans le hall de l'Hôtel du Département à Nîmes (2, rue Guillemette). Ce sera l'occasion de découvrir les actions et les bénévoles qui agissent au quotidien, à l'image d'Ernestine Ronai, qui a notamment créé le 1^{er} Observatoire des violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis. Un livre de 300 pages, largement documenté, est également disponible.



Les fondatrices de Femmes solidaires :
Danielle Casanova, Yvonne Dumont, Eugénie Cotton,
Claudine Chomat et Marie-Claude Vaillant Couturier.

Le 17 juin 1945, une poignée de femmes, la plupart résistantes et rescapées des camps de concentration, lance l'*Union des femmes françaises*. Au départ centrée sur les préoccupations du quotidien et la paix, l'association a évolué au fil du temps pour passer d'une association féminine à une association féministe.

« Notre longévité et notre dynamisme s'expliquent sans doute par notre fonctionnement. Nous comptons 190 comités locaux sur l'ensemble du territoire français, mais nous menons également des actions nationales et internationales avec la construction de réseaux », souligne Martine Gayraud. C'est cette vision d'ensemble aux trois niveaux d'intervention qui l'a séduite lors de son engagement en 2017. « Même s'il y a eu des progrès ces dernières années, l'émancipation des femmes, l'égalité, la revendication de vivre sans violences sont plus que jamais d'actualité car remises en cause dans de nombreux pays, l'exemple de l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) est édifiant en la matière. »

Une action gardoise

Les « bénévoles militantes » de Nîmes se mobilisent donc au quotidien pour faire évoluer les mentalités. « On constate malheureusement que les stéréotypes de genre sont encore très ancrés », explique Martine Gayraud.

En 2025, pas moins de 18 classes (soit près de 600 élèves) ont ainsi été sensibilisées, notamment à travers des expositions conçues pour susciter le questionnement et l'interactivité. « À chaque fois, nous sommes présentes pour répondre aux réactions des élèves et favoriser le débat. Nous avons aussi des actions grand public qui sont autant de moyens pour provoquer la réflexion sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'éradication des violences. »

Expositions, films, conférences, moments partagés, tous les moyens sont bons pour évoquer l'égalité depuis 80 ans maintenant ! « Il faut garder à l'esprit que rien n'est jamais acquis et que, comme le disait Simone de Beauvoir, il suffit d'une crise, quelle qu'elle soit, pour que les Droits des femmes soient remis en cause. » Le phénomène du masculinisme inquiète ainsi les bénévoles, mais elles regrettent aussi le rejet total des hommes par certains mouvements féministes. « L'égalité ne se construit pas contre les hommes, mais bien avec eux. »

Les expositions créées et partagées par *Femmes solidaires* sont accessibles à toutes les collectivités et tous les établissements scolaires, avec possibilité de médiation par les bénévoles militantes.

Infos :  Femmes Solidaires Nîmes
e-mail : femmessolidaires.nimes@orange.fr



Miam !

le Marché

INGRÉDIENTS

Pour les ballotines de pintade :

4 cuisses de pintade fermière désossées
Sel, poivre, piment d'Espelette, paprika fumé

Pour la mayonnaise :

1 œuf
10 cl d'huile d'olive à la truffe
20 cl d'huile de pépin de raisin
3 cuillères à soupe de vinaigre de Xérès
1 cuillère à café de moutarde de Dijon
Sel et poivre

Pour le taboulé :

120 g de pois chiches secs
200 g de boulgour
1 petite courgette de 200 g
50 g de carpaccio de truffe d'été
(en conserve à l'huile d'olive)
1 cuillère à café d'estragon frais
3 cuillères à soupe de vinaigre de Xérès
3 cuillères à soupe d'huile d'olive à la truffe
3 cuillères à soupe d'huile d'avocat
Sel et poivre

Niveau : facile
Préparation : 2h
6 personnes



Ballottine de pintade basse température et son taboulé de boulgour à la truffe d'été

Par Laurent Schenkels, « Mamie côtelette » à Cavillargues

Préparation :

LA VEILLE :

Faire tremper les pois chiches au moins 12h avant de les cuire dans de l'eau salée pendant environ 1h (arrêter avant qu'ils ne soient trop fondants)

Les égoutter et garder au frais

Cuire le boulgour (environ 10 minutes), il convient aussi d'arrêter la cuisson avant qu'il ne soit trop fondant.

Assaisonner les cuisses de pintade de sel et de poivre sur chaque face, d'un soupçon de piment d'Espelette sur l'intérieur et de paprika fumé sur la peau.

Former les ballotines en les plaçant tête-bêche (petit côté sur le gros de l'autre cuisse, peau à l'extérieur) par deux sur une feuille de cellophane.

Les rouler bien serrées, nouer les extrémités.

Cuire à la vapeur à 85 °C jusqu'à 72 °C à cœur ou durant 40 minutes dans une eau frémissante. Placer au froid.

LE JOUR J :

Mayonnaise :

Mélanger le jaune d'œuf, un peu de sel, poivre, la moutarde et le vinaigre de Xérès.

Fouetter en versant peu à peu les 10 cl d'huile d'olive et les 20 cl d'huile de pépin de raisin.

Taboulé :

Tailler la courgette en brunoise (petits dés de 3 mm de côté).

Ciseler les feuilles d'estragon et réaliser une vinaigrette avec vinaigre, huile d'olive à la truffe, huile d'avocat, sel et poivre.

Mélanger tous les ingrédients du taboulé : pois chiches, boulgour, les 50 g de carpaccio de truffe d'été puis assaisonner de la vinaigrette.

Dressage :

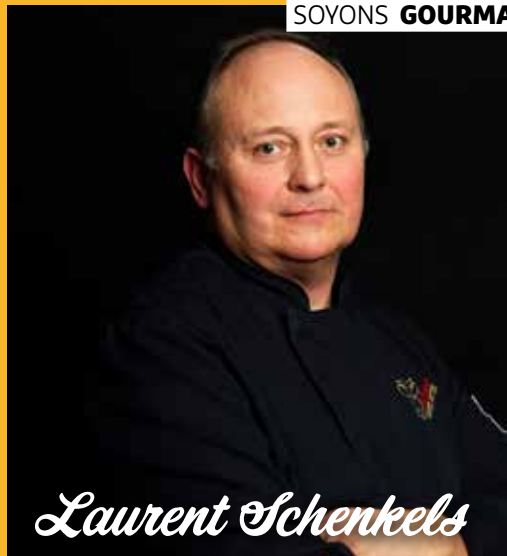
Dresser vos assiettes avec le taboulé, les cuisses de pintade que vous aurez préalablement coupées en médaillons et une pointe de mayonnaise à la truffe.

Bonne dégustation.



Retrouvez p. 30

Laurent Schenkels
et l'ingrédient phare de la recette >>



Laurent Schenkels

Laurent Schenkels, originaire de Belgique, exerce comme boucher-charcutier-traiteur depuis la fin des années 1980. Installé à Cavillargues, dans la demeure familiale, il concrétise son rêve en ouvrant sa propre boucherie-charcuterie artisanale en 2018 : Mamie Côtelette.

Depuis, il s'est bâti une solide réputation sur le territoire, portée par son exigence, son savoir-faire traditionnel et sa passion évidente pour le métier : viande soigneusement choisie, priorité aux élevages français, aux producteurs locaux et travail artisanal. Laurent parcourt les marchés locaux — notamment à Saint-Nazaire, Verfeuil et Saint-Michel-d'Euzet — où son camion boucher est devenu le rendez-vous des amateurs de bonne viande. Membre du réseau « Le Gard, Militant du Goût », il décroche l'or à deux reprises au concours « Gard Gourmand 2025 », avec son pâté en croûte de cochon à la cévenole et sa terrine de porc fermier aux cèpes.

Mamie côtelette

Laurent Schenkels

Lieu de tournée :

Mercredi et samedi matin à Saint-Nazaire

Jeudi et dimanche matin à Verfeuil

Vendredi matin à Saint-Michel-d'Euzet

Tél. : 06 58 16 08 90

mamie.cotelette@gmail.com

mamiecotelette.fr

La truffe d'Uzès

L'INGRÉDIENT PHARE



La truffe d'Uzès est un véritable trésor gastronomique du Gard, réputée pour son parfum subtil et sa saveur inimitable. La saison de production, de novembre à février pour la truffe noire d'hiver, attire chaque année gourmets et curieux lors du célèbre marché aux truffes d'Uzès qui a eu lieu le 18 janvier. Ce diamant noir sublime

les plats les plus simples comme les recettes les plus raffinées et incarne l'excellence du terroir local. Découvrez l'art de cultiver la truffe aux Truffières d'Uzès, en saison de production, de novembre à février avec un des chiens de l'exploitation. La truffe blanche d'été, quant à elle, se récolte d'avril à août. À l'inverse de sa cousine la truffe d'hiver, la truffe de la Saint-Jean se déguste essentiellement fraîche, râpée en fines lamelles, un mets idéal pour ajouter une touche de sophistication à vos repas frais, salades ou tartares de bœuf, par exemple.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

 **Syndicat des producteurs de truffes du Gard.**



Gagnez

un panier gourmand*

avec des produits « Le Gard, Militant du Goût »

en répondant sur gardinfo.gard.fr à la question suivante :

Combien de kilomètres de voirie sont gérés
par le Conseil départemental du Gard ?

Le gagnant sera choisi par tirage au sort le 27 avril 2026.

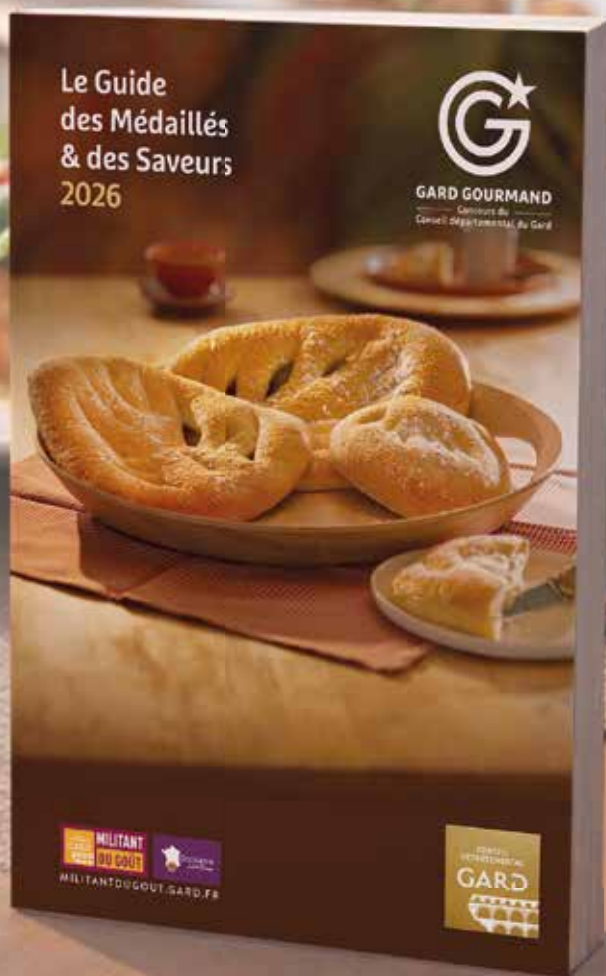
Un grand bravo à Gérard Chaminand, gagnant du précédent numéro de Gard Info.

* Le panier sera à récupérer dans les locaux du Conseil départemental à Nîmes

LE GUIDE DES MÉDAILLÉS & DES SAVEURS 2026



GARD GOURMAND
Concours du
Conseil départemental du Gard



MOT - Photos Richard Spreng



Plus de 600 adresses
de producteurs,
artisans et restaurateurs
gardois de qualité.



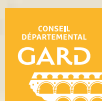
Appel à
**PROJETS
JEUNES 2026**
Pour les Gardois de 11-26 ans



Libérez
votre
créativité !

Donnez
vie à vos
idées !

Cofinancé par :



Dépôt des dossiers
du 21 janvier au 3 mars

